



ABC arbitrage Calendrier de distribution de l'acompte sur dividende 2012

Dans sa réunion du 23 octobre 2012, le conseil d'administration a confirmé le versement d'un acompte sur le dividende 2012 de 0,20 euro par action et a décidé des modalités de distribution.

Chaque actionnaire pourra réinvestir tout ou partie de ce dividende en actions ABC arbitrage au prix plancher fixé à 6,70 euros par action. Ce prix est déterminé avec la volonté de ne pas diluer le capital en dessous d'un cours donné. Le conseil d'administration a donc décidé comme par le passé de s'appuyer sur des calculs d'une moyenne de bénéfices par action et de PER pour la formation de ce prix plancher. Il s'est par ailleurs assuré que le développement du groupe ne serait pas freiné si la distribution devait être intégralement réalisée en numéraire.

Le calendrier de distribution de cet acompte est le suivant :

- date de détachement : vendredi 23 novembre 2012,
- fin d'exercice de l'option : mercredi 5 décembre 2012 inclus,
- paiement ou inscription en compte des actions : jeudi 13 décembre 2012.

Chaque actionnaire devra indiquer, dans le respect du calendrier défini ci-avant, son choix définitif de perception directement à l'établissement financier chez lequel il a déposé ses titres ABC arbitrage, au moyen du bordereau d'ordre qu'il aura préalablement reçu de ce même établissement.

Prochain rendez-vous :

- 25 octobre 2012 : information trimestrielle – 3^{ème} trimestre 2012

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse – F2S com - Valérie Sabineu / Jérôme Goaër: 01 44 82 46 21 / 24
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B
ISIN : FR0004040608
Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA FP